

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 31 mai 1880

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 2 p. (501r, 502v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 31 mai 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50189>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [31 mai 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Sébline, Charles \(1846-1917\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Description

Résumé Sur la reconstruction du pont sur l'Oise. Godin sollicite l'autorisation d'abaisser les eaux du bief pendant les travaux. Godin explique que cet abaissement peut se faire sans dommage pour personne dans la mesure où les crues de l'Oise ont, au cours de l'hiver dernier, créé un ensablement qui sépare le bief du canal des usines. Il ajoute que cet abaissement pourra servir à la construction du déversoir actuellement à l'enquête.

Notes Destinataire : Charles Sébline est préfet du département de l'Aisne du 18 décembre 1877 au 8 octobre 1885.

Mots-clés

[Construction](#), [Procédure \(droit\)](#)

Lieux cités

- [Canal des usines, Guise \(Aisne\)](#)
- [Oise \(cours d'eau\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Monsieur le Préfet,

J'ai eu l'honneur de vous communiquer le projet de reconstruction du pont que je possède sur le bief dénommé de l'Orée du Familistère. Mr le Maire de Rennes me fait remarquer que ma demande n'est peut-être pas assez explicitée sur le terrain que j'ai de取得 l'autorisation pour l'établissement des voies dans le bief pendant la construction des marquises.

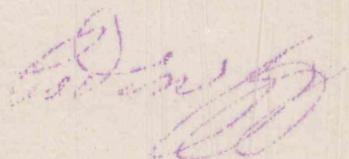
Je veux, en conséquence, vous faire de ma demande cette autorisation. Cet abaissement du bief peut se faire au profit d'ici sans préjudice pour l'avenue, les voies de l'Orée ayant, à l'issue d'elles établi un établissement qui dépend du canal des usines de ce bief; le cours de l'eau de faire place à une canal des usines.

Le dit bief sera peut-être assez connu pour que je laissant le canal d'établissement d'accord avec le maire de Rennes, cette opération servira indubitablement pour la construction de

démission que j'est en ce moment à
l'enquête.

Je vous serai obligé de me
permettre de profiter de la saison
favorable pour l'exécution de ces
travaux, un éditeur que de plus
longs délais aient offert à l'im-
primation que je n'ai nécessaire.

Veuillez agréer, Monsieur le
Président, l'assurance de ma
considération



Paris le 21 mai 1880

